



Grillage
privatif

LEGENDE

- Limite de la Zone à Aménager
- Limite parcellaire
- Limite constructible
- Marge de recul
- Recul 5.00m mini
- Implantation avec marge d'isolement H <= 2L (2m mini)
- Bordure T1
- Caniveau CSI
- Caniveau CCI
- Bordure P1
- Accès aux parcelles

Nota : la position des accès aux parcelles est donnée à titre indicatif

Borne Existante Borne OGE posée

28.40 Point de nivellement (en date du levé topo)

D° 36777
Mai 2024

Echelle 1/250

**TERR'
IMMO**
aménageur foncier

21, Rue Pasteur
62 380 LUMBRES
Tél : 03.21.39.67.72 / Fax : 03.21.39.98.50
E-mail : lumbres@ingeo.fr
Site internet : <http://www.ingeo.fr>